

# Le p'tit bréautais



N° 2 octobre 2014

**Le p'tit mot du maire** : La rentrée scolaire à l'école Henri Blanc s'est très bien déroulée. Bréauté a été l'une des rares communes à mettre en route les activités périscolaires dès le premier jour à la grande satisfaction des enfants et des parents. Merci et bravo aux enseignants, aux intervenants extérieurs, aux bénévoles et au personnel communal.

## 1/ Bréauté et la mairie

### \* Compte rendu conseil municipal de juillet et septembre

#### Juillet 2014

##### Avenir de la poste

M. PERIER informe l'assemblée de la modification des horaires d'ouverture de la poste de Bréauté depuis le 7 juillet. Il signale avoir eu un entretien avec l'un des responsables locaux de la Poste au sujet de l'avenir de ce service sur la commune. Il reporte quelques informations recueillies lors de cet entretien et précise que la Poste aide financièrement les communes lorsqu'il y a création d'une agence postale communale. Une réponse négative lui a été donnée concernant la mise en place d'un distributeur automatique.

##### Place de Bréauté

M. PERIER informe l'assemblée du caractère urgent de la poursuite des démarches afin de pouvoir bénéficier de la subvention départementale pour l'aménagement de la place. Il fait part de la mise en ligne sur le site de l'ADM 76 de l'appel de candidature pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à cet aménagement du centre bourg. Une réunion de travail sera organisée en août afin de permettre le lancement de l'appel d'offre pour les entreprises dès septembre.

#### Septembre 2014

##### Travaux

Aménagement des abords de la gare SNCF: le chantier de contournement de la gare avance et la fin des travaux est estimée pour fin 2014.

Ecole : Un devis est attendu pour remédier au problème d'écoulement d'eau autour de l'école maternelle.

##### Entretien des futures toilettes de la gare

La communauté de communes a répondu négativement à la prise en charge de l'entretien des toilettes de la gare. L'entretien de ces sanitaires est évalué à 5600€ par an. Il est demandé à l'assemblée de se positionner sur la question d'une prise en charge communale. Après avoir délibéré, le conseil municipal refuse, à l'unanimité, que l'entretien des toilettes soit pris en charge par la commune de Bréauté.

##### Création de la nouvelle commission des impôts directs

L'assemblée est informée de l'obligation de constituer une nouvelle commission communale des impôts directs suite aux dernières élections municipales, comportant 12 commissaires titulaires et 12 suppléants dont 4 doivent habiter en dehors de la commune mais être contribuables sur Bréauté.

##### Création de la commission d'appel d'offre

Après avoir délibéré et voté, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner les membres de la commission d'appel d'offres, comme étant ceux de la commission travaux.

##### Fête de Noël

Avec treize voix pour et deux absentions, le conseil municipal donne son accord pour la proposition de la commission des fêtes; à savoir l'installation d'une patinoire synthétique durant deux jours les 20 et 21 décembre.

## Exonération de la taxe d'aménagement pour abris de jardins

Après avoir délibéré et voté, le conseil municipal décide d'exonérer de 50% le montant de la taxe d'aménagement (part communale) due pour les abris de jardin et fixe donc à 2.5% le taux de cette taxe. Sous réserve de sa réception au contrôle de légalité de préfecture avant le 30 novembre, la présente délibération sera applicable au premier jour de l'année 2015.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le **Mardi 4 novembre à 20h00**

## \* Petits plus pour les bréautais et bréautaises



Afin de réduire la vitesse de circulation, une bande jaune a été mise en place dans la rue du prieuré et l'interdiction de stationner sur les trottoirs est impérative.

Pour améliorer la sécurité du village, la bouche à incendie près de la boulangerie a été remplacée.

Un nouveau pare-ballons a été installé au terrain de football, celui-ci avait été utilisé peu de temps sur l'ancien terrain.

La Com-Com a remis en état le chemin de randonnée entre Bréauté et Goderville.

Pour une meilleure information des panneaux de signalisation seront mis en place pour indiquer kinésithérapeute, infirmières et pédicure-podologue.

Cette année, le hall d'entrée, le dortoir et les portes ont été repeints par les employés communaux avec des couleurs très accueillantes.

Désormais, l'école et la cantine disposent d'un lave-linge et d'un sèche-linge.

## \* Infos utiles



Le chantier de la gare, géré par le département, a pris 5 semaines de retard suite aux intempéries de cet été.

Concernant les travaux de la crèche, la Com-Com nous informe que le doublage en paille est en cours. De plus, l'ouverture de l'établissement serait prévue pour septembre 2015.

Le bulletin municipal revient pour la fin d'année, il n'y aura donc pas " Le p'tit bréautais " en janvier, il faudra attendre le printemps.

Le département et la Com-Com nous informent que la date de tolérance d'accès aux cars scolaires sans titre de transport prendra fin à compter du 06 octobre 2014. **Tout enfant sans carte se verra refuser l'accès aux cars par les chauffeurs.**

Merci commerçants, artisans et agriculteurs pour votre disponibilité et le retour du questionnaire en mairie.

La mairie est ouverte au publique du lundi au vendredi de 13h à 18h.

## 2/ Bréauté et internet



Comme promis, Bréauté a son site internet actif depuis le 1<sup>er</sup> septembre

[www.commune-de-breaute.e-monsite.com](http://www.commune-de-breaute.e-monsite.com).

Il est encore en construction mais de nombreuses informations sont déjà mises en ligne (menus cantine, pages de quelques associations, infos pratiques ...)

## 3/ Bréauté et les rythmes scolaires

C'est avec succès que les nouveaux rythmes scolaires ont démarré dès la rentrée. Les activités étant variées, adaptées et bien encadrées (par cinq professionnels et cinq bénévoles), elles ont répondu aux attentes des enfants et des parents.

Réactions à la sortie de l'école un mardi après-midi :

« C'est trop bien le mardi, on cuisine avec Jean-Pierre ! » (Des élèves de CM2)

« Après quelques appréhensions, je suis rassurée devant l'organisation et la diversité des activités proposées ! » (Un parent de CP)



Période du 03 novembre au 19 décembre 2014

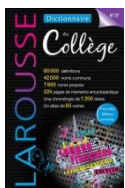
Pour les enfants de Petite, moyenne et grande section

- Début d'après-midi : jeux de société ou activités manuelles
- Milieu d'après-midi : activités sportives
- Puis pour terminer : une activité sensorielle (un sens pour chaque période)

	de 13h à 14h30	de 14h30 à 16h
Elèves de CP	Ludothèque	cours de cuisine
Elèves de CE1	Cirque	Ludothèque
Elèves de CE2et CM1	Arts plastiques	Cirque
Elèves de CM2	Ludothèque	Arts plastiques

En décembre deux semaines en remplacement du cirque, cours sur gestes et postures

## 4/ Bréauté : un village pleins de vie !



### Un dictionnaire pour le collège !

Début juillet, le maire accompagné de quelques élus, s'est rendu à l'école Henri Blanc afin d'offrir un dictionnaire aux élèves de CM2. Les enfants étaient ravis !

### Dédicace d'un battant !

Le 12 juillet, une centaine de personnes étaient présentes à la séance de dédicace du très touchant livre de M Lucien SAUTREUIL « Vainqueur du Cancer ».



### La future place

La réunion publique du 1er septembre dernier, concernant les travaux de la future place, a eu un franc succès. Les habitants et commerçants ont trouvé des réponses à leurs questions. Ce projet semble bien parti !

### C'est la reprise !

Le soleil était au rendez-vous les 1er et 2 septembre pour accueillir les enfants dans leurs écoles. De plus, les associations ont également fait leur rentrée. Nous leur souhaitons à tous une bonne saison.



### Fier de nos médaillés

Samedi 27 septembre, Philippe Perier a eu l'honneur de décorer 5 bréautais d'une médaille du travail, représentant 20 et 40 ans de carrière. Les diplômés d'argent sont Mme BELHANDOUZ, M PRETERRE et M DEHAIS. Les diplômés grands or sont M LHERMITTE et M THYS. Encore bravo à eux !

## 5/ Bréauté : dates à retenir



### N'oublions pas le passé : Commémoration pour l'armistice

Le 11 novembre, toutes les générations sont invités au monument aux morts à 11h30, en mémoire de nos disparus.

### Soutenons le Téléthon!

Bréauté soutient le Téléthon les week-ends du 29 et 30 novembre et du 06 et 07 décembre. En effet, diverses activités seront proposées notamment à la salle Ph Anquetil. (Plus d'infos vous seront communiquées sur le site internet de la commune car les projets sont en cours d'élaboration).



### Bréauté fête Noël !



Noël est un moment magique pour les petits et les grands ! Cette année, le conseil municipal souhaite offrir à tous les bréautais, un peu plus de féérie ! C'est pourquoi, une grande patinoire (unique sur le canton) prendra place dans notre village le 20 et 21 décembre ! (3€ les 30 minutes pour les enfants et 4€ par adulte)

Afin de ne pas perturber la circulation, elle sera installée dans la grande cour de l'école Henri Blanc. De plus, si vous n'avez pas l'âme d'un patineur, un marché de Noël, composé d'artisans et de vendeurs ambulants sera là pour vous divertir ! Et bien sur, Noël n'existerait pas sans le Père Noël ! Nous lui avons donc envoyé une invitation et celui-ci est heureux de venir passer un petit moment dans notre village !



Concernant le marché de Noël, quelques stands sont encore disponibles, alors si vous aussi vous souhaitez participer à cet évènement, merci de prendre contact avec Mme CLAEREBODDT ou Mme FLOURY (06.63.91.21.42 ou 09.79.28.79.26)

## 6/ Bréauté : pour vous divertir

3				6				8
9	6	7		3	1	5		2
	5					9	6	
		1		8	7			
			6		3			
			4	5		3		
	1	3					8	
8		6	3	4		1	9	5
5								6



(Solution disponible dans le prochain numéro)